

Paris, le 31 mai 2021

Déclaration liminaire CHSCT-M

des 31 mai et 1^{er} juin 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons enfin en présentiel après presque deux années de visioconférence.

Ces deux années passées ont pesé lourdement dans l'escarcelle des RPS des agents de notre ministère.

Les personnels sont fatigués, blasés et les crises sanitaires autres que la COVID n'ont fait qu'amplifier cette fatigue et cette lassitude. Ils regrettent le manque de reconnaissance de leur implication des mois passés à gérer les différentes crises. Les mots ne suffisent plus, il leur faut du concret.

A l'UNSA nous demandons la revalorisation du point d'indice et l'augmentation des salaires ainsi que la révision des grilles de catégorie B.

Pour l'enseignement agricole, les conditions de travail doivent aussi évoluer favorablement pour les agents contractuels sur budget avec notamment un protocole CFA/CFPPA qui aboutisse enfin ! De vrais moyens doivent être donnés pour une pédagogie innovante et adaptée à un public qui a changé.

Tous les services manquent de personnels, depuis l'administration centrale jusqu'aux DRAAF, SRFD, EPL et services déconcentrés.

Après multiples demandes des membres du CHSCT, nous avons à l'ordre du jour différents rapports d'activité concernant le service social, la médecine de prévention, l'IAPR, le handicap, l'ISST et la cellule de signalements de discriminations. Pour l'UNSA, le rapport social unique est obligatoire depuis 2021 ; il comporte un volet SST. Est-ce que les rapports présentés ce jour s'inscrivent dans ce document réglementaire ?



La gestion de la crise Influenza aviaire mérite plus qu'un point d'étape ; cette crise, qui s'étale depuis de nombreuses années, n'a pas fait l'objet d'un vrai RETEX et ensuite d'un plan d'actions. Pour l'UNSA, il y a urgence ; les agents dans les départements concernés sont en souffrance et nous devons être à l'écoute des signaux faibles ou non émis par ces personnels et en tirer toutes les conséquences.

Le guide pour l'aménagement et l'équipement des locaux à usage des agents des services d'inspection en abattoir de boucherie et volailles présenté ce jour date de décembre 2017. Notre ministère travaille sur l'égalité femmes/hommes ; dans ce cadre, il conviendrait d'être plus précis dans ce guide sur ce sujet. Malheureusement, dans les petits abattoirs, force est de constater que, la gente féminine étant minoritaire, nos collègues ne bénéficient pas de vestiaire propre au SVI mais sont obligés de les partager avec leurs homologues féminines de l'abattoir. L'UNSA demande une attention particulière sur ce sujet.

Enfin, pour un dialogue social de qualité, souhaité également par le ministère, il serait souhaitable que les documents de travail n'arrivent pas en fin de journée, la veille d'un pont imposé par l'administration (en DDI notamment). De plus, nous demandons depuis longtemps la présence du Ministre à ce comité. Il serait souhaitable que cette demande aboutisse avant la fin programmée de cette instance.

Merci de votre attention.